



Contribution du port de Cherbourg au développement des énergies marines renouvelables

Depuis plus de dix ans, Ports de Normandie a fait le choix stratégique d'investir de manière anticipée dans le développement des énergies marines renouvelables (EMR) sur le port de Cherbourg, afin d'accompagner la montée en puissance d'une filière industrielle structurante pour la transition énergétique. Cet engagement s'est traduit par près de 100 M€ d'investissements dédiés à l'adaptation des infrastructures portuaires, permettant la création d'un vaste espace industriel unique en France, spécifiquement dimensionné pour l'éolien en mer.

Ces investissements ont généré des retombées économiques et sociales significatives. Le port de Cherbourg accueille aujourd'hui près d'un millier d'emplois liés aux EMR, dont environ 800 emplois directement issus des activités industrielles et logistiques, ainsi que l'implantation d'une usine de rang mondial pour l'éolien en mer, dédiée à la fabrication de composants de très grande dimension. Le port s'est par ailleurs imposé comme un acteur central de la chaîne logistique des projets éoliens, en assurant des fonctions de transit, de stockage, de pré-assemblage, de marshalling portuaire et, à terme, de maintenance.

Grâce à des infrastructures de très haut niveau – plus grande rade artificielle d'Europe, tirant d'eau de 14 mètres, terre-pleins industriels à forte portance, quais renforcés et savoir-faire reconnu en logistique colis lourds – le port de Cherbourg est aujourd'hui identifié comme le port n°1 en France pour les énergies marines renouvelables. Ces capacités, pour l'essentiel déjà éprouvées dans le cadre des premiers grands projets nationaux, constituent un socle industriel robuste et opérationnel.

Une capacité portuaire essentielle pour répondre à la dynamique européenne

La dynamique actuelle et future de la filière éolienne en mer ne se limite pas aux marchés français. Si la France a fixé des objectifs ambitieux pour développer sa capacité installée d'éolien en mer à 45 GW d'ici 2050, avec un palier intermédiaire de 18 GW d'ici 2035, cette trajectoire repose sur une montée en charge progressive des appels d'offres et des réalisations effectives des parcs. Or, la filière française connaît actuellement des périodes de faiblesse opérationnelle et d'incertitude, ralenties notamment par des délais d'appels d'offres.

Dans ce contexte, la capacité industrielle et logistique de Cherbourg doit pouvoir aller au-delà des frontières nationales pour garantir la continuité d'activité des acteurs de la filière, en particulier vers des marchés voisins à fort potentiel de développement. C'est précisément ce rôle élargi que permet d'adresser le projet Flamands 0.

En effet, la façade atlantique européenne et la Mer Celtique représentent des zones de développement majeures pour l'éolien en mer, avec des programmes ambitieux au Royaume-

Uni (qui accélère fortement ses capacités offshore) et en Irlande (ciblant plusieurs dizaines de gigawatts à l'horizon 2050) . Cette dynamique crée une opportunité complémentaire de marché pour les acteurs industriels normands et européens, et réduit l'impact d'un éventuel « trou d'activité » sur le marché français isolé.

C'est dans ce double cadre – répondre aux besoins des projets nationaux et capter les opportunités du marché européen – que s'inscrit le projet de construction du nouveau quai lourd « Flamands 0 ». D'une longueur de 140 mètres, doté d'une capacité portante de 20 tonnes/m² et offrant une profondeur d'eau de 14 mètres, ce futur quai sera implanté en petite rade, à proximité immédiate du quai des Flamands existant. Il permettra l'accueil de plusieurs escales simultanées, condition indispensable pour sécuriser la montée en charge industrielle des projets éoliens de nouvelle génération à l'échelle européenne.

Une infrastructure pensée pour des marchés complémentaires

Le projet Flamands 0 ne se limite pas à adresser les seules perspectives françaises, mais vise à renforcer l'adaptabilité et l'attractivité du port de Cherbourg pour l'ensemble de la filière européenne des EMR. Par sa situation stratégique à l'interface Manche-Atlantique, par la qualité de ses infrastructures, et par sa capacité à traiter des composants lourds et volumineux, le port de Cherbourg est idéalement positionné pour servir aussi bien les projets nationaux que ceux du marché de la Mer Celtique, en complément des hubs portuaires britanniques et irlandais.

Un projet soutenu par l'écosystème maritime régional, dans une logique d'équilibre des usages

Acteur fédérateur de la filière maritime et portuaire régionale, Normandie Maritime, association rassemblant les acteurs économiques, institutionnels, portuaires, industriels et de la formation de la filière maritime normande, apporte son soutien au projet d'extension du quai des Flamands. Ce soutien s'inscrit dans l'objectif partagé de structurer une filière EMR pérenne et créatrice de valeur pour le territoire. Normandie Maritime souligne toutefois que le développement des infrastructures dédiées aux énergies marines renouvelables doit se faire dans le respect des autres usagers de la mer et avec une attention constante portée à la préservation de la biodiversité et des milieux marins – éléments essentiels à l'acceptabilité sociale et à la durabilité des projets.

Un projet structurant au service de la compétitivité et de la transition énergétique

Le projet Flamands 0 constitue ainsi un investissement stratégique, indispensable pour :

- rééquilibrer durablement les capacités portuaires entre quais et foncier industriel ;
- sécuriser la continuité, la compétitivité et la résilience des activités EMR des industriels normands ;
- capturer des opportunités de marché à l'échelle européenne, notamment en Mer Celtique ;
- consolider et amplifier les retombées économiques et sociales déjà générées sur le territoire, dans le respect des équilibres environnementaux et des usages maritimes.

En se positionnant sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production industrielle, assemblage, marshalling portuaire, maintenance) et sur les principales technologies marines (éolien posé, éolien flottant et hydrolien), Ports de Normandie affirme une vision de long terme au service de

la transition énergétique. L'extension du quai des Flamands s'inscrit pleinement dans cette trajectoire, en confortant le port de Cherbourg comme infrastructure portuaire de référence nationale et européenne pour le développement des énergies marines renouvelables.